

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Anne-Marie DELORME

L'ASSOCIATION DES AUTEURS AUTO-
EDITES: douze ans d'auto-édition.

Sous la direction de Monsieur
Jacques BRETON.

ANNEE : 1987

23^{ème} PROMOTION



DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

L'ASSOCIATION DES AUTEURS AUTOEDITES :

DOUZE ANS D'AUTO-ÉDITION

(Analysis of a micro circle of publishing : the A.A.A.,
an association of self edited authors)



Présenté par :

DELORME Anne-Marie

Sous la direction de :

BRETON Jacques

1987

7

VILLEURBANNE
1987
23ème promotion

L'Association des Auteurs Auto-édités : douze ans d'auto-édition :
mémoire / présenté par Anne-Marie DELORME ; sous la direction de Jacques
BRETON.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothèques, 1987.
- VIII - 24 p. ; 30 cm.

Mémoire : ENSB : Villeurbanne : 1987

DELORME Anne-Marie

BRETON Jacques. Dir.

Auto-édition.

Depuis quelques années, les auto-édités se regroupent en associations ou coopératives pour promouvoir l'auto-édition. L'Association des Auteurs Auto-édités essaie de réhabiliter le livre auto-édité aux yeux des lecteurs et des médias. Elle revendique ainsi plusieurs avantages pour favoriser son financement et sa diffusion, et tente de s'ouvrir aux autres groupements d'écrivains. Mais sa politique n'est pas toujours compatible avec son but.

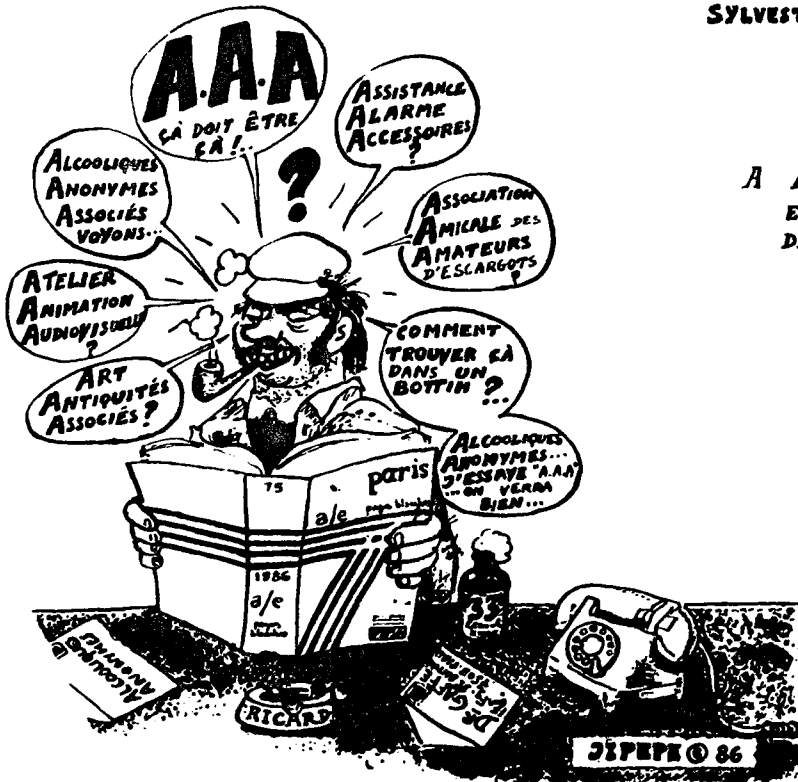
For some years, self published authors have regrouped themselves in associations or cooperatives to promote self-publishing. The french self publishing authors association tries to rehabilitate self published books in the sight of the readers and the medias.

To achieve this goal and in order to develop its financing and distribution capacities, the association claims some advantages and tries to open its door to other groups of writers. But its development policy is not always compatible with its aims.

T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION.....	P. 1
I. LES STRUCTURES DE L'ASSOCIATION.....	P. 3
A. VOUS AVEZ DIT A.A.A. ?.....	P. 3
- Historique	
- But de l'association	
B. LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.....	P. 5
- Le choix d'une structure libre	
- L'A.A.A. et son adhérent : aide et revendications	
C. LES MEMBRES.....	P. 9
- Diversité des genres	
- Diversité des motivations : l'équilibre instable	
II. L'A.A.A. DANS LES STRUCTURES DE L'EDITION.....	P. 13
A. L'A.A.A. ET LE CIRCUIT DE LA DIFFUSION.....	P. 13
- Marché direct et indirect	
- Rapport avec les bibliothèques	
B. L'A.A.A. ET SON IMAGE.....	P. 16
- Le problème de la "médiatisation".....	
- L'image du devenir : l'édition électronique	
C. L'A.A.A. ET LES "AUTRES".....	P. 20
- L'action au sein du C.P.E	
- Rapport avec les associations d'auto-édités : la disparité des structures	
CONCLUSION.....	P. 23

SYLVESTRE POTIN LIT LE BOTTIN !



**A ABEL CLARTÉ
ET AUX MEMBRES
DE L'A.A.A**



**Jean-Paul de Peretti
- In Atomik -**

INTRODUCTION

L'auto-édition est le fait d'un auteur qui publie et vend lui-même son livre. Cette démarche individuelle peut s'avérer rentable pour les écrivains déjà connus qui n'ont pas de problème de commercialisation ou pour ceux qui peuvent trouver un circuit spécifique de distribution. Les exemples célèbres de Marcel PAGNOL auto-éditant sa série autobiographique, ou du Code Rousseau largement diffusé dans les écoles de conduite, illustrent ce phénomène.

Pourtant, l'auto-édition est pratiquée en majeure partie par des auteurs inconnus à la recherche d'un lectorat éventuel. Marginalisée face au processus éditorial classique, elle est souvent discréditée aux yeux du public et des médias.

Depuis une dizaine d'années, on assiste à un phénomène de regroupement des auto-édités qui veulent promouvoir l'auto-édition. La première de ces initiatives revient à Monsieur Abel CLARTE. En 1975, il fonde l'Association des Auteurs Autoédités, association à but non lucratif régie par la loi 1901. L'A.A.A se définit par trois règles :

- "Refus de nous résigner à détruire nos manuscrits écartés par des lecteurs de maison d'édition, dont nous reconnaissons la compétence dans l'art de la rentabilité probable d'un livre mais dont nous récusons la qualification pour juger définitivement la valeur en soi du dit texte.

- Refus allant chez plusieurs de ceux d'entre nous qui se vendent le mieux jusqu'au refus de soumettre nos copies aux jurys des commerçants du livre.

- Refus de la ruse qui ne trompe guère l'idiot du village dite édition à compte d'auteur " (1)

Même en revendiquant sa différence, l'association ne peut se situer hors de tout contexte éditorial. Notre étude portera ainsi sur un micro-milieu de l'édition. Dans un premier temps, nous définirons les structures internes de l'A.A.A. : son histoire, son fonctionnement, les membres qui la composent et ce qu'ils publient.

Puis nous examinerons son action dans les structures éditoriales et les efforts fournis pour tenter de faire sortir l'auto-édition de sa marginalité.

I. LES STRUCTURES DE L'ASSOCIATION

Afin de mieux comprendre comment l'A.A.A. conçoit l'auto-édition, il convient de préciser ses buts, ses critères de fonctionnement et d'esquisser une typologie de ses membres.

A. VOUS AVEZ DIT A.A.A ?

L'Association des Auteurs Autoédités porte l'empreinte de son fondateur.

A quatre-vingt-trois ans, Monsieur Abel CLARTE, de son vrai nom, Henri BARELLE, apparaît comme un "jeune vieillard" partagé entre sa foi en l'auto-édition et une certaine lucidité due à beaucoup d'espoirs déçus. Ancien professeur d'histoire, il s'intéresse également à la biologie et à la philosophie. Il se définit comme un essayiste mais a publié aussi des romans et des nouvelles (soit à ses frais, soit aux frais partagés auteur-éditeur, ou à compte d'éditeur). Il crée plusieurs revues et mouvements : Primevère, Psychosoma, Cercle Carolongien, avant de s'engager en 1975 dans l'auto-édition.

L'Association des Auteurs Auto-édités est née de la colère d'un auteur dont les mémoires ont été refusés par une maison d'édition et du prétexte invoqué par l'éditeur (ne jamais publier de souvenirs), Abel CLARTE lance alors un appel dans plusieurs publications, littéraires et paralittéraires. Encouragé par les réponses, il décide de créer une association loi 1901. Aidé par Nicolas BOURGEOIS (ancien normalien) et Philippe PARES (Directeur artistique de Columbia en France), l'association se réunit pour la première fois à la fin de l'année 1975. Elle a d'abord son siège au domicile du fondateur (à Ris Orangis) puis à l'adresse actuelle au 62 de la rue Blanche à PARIS.

Un article du Figaro paru en décembre 1975 sur les "Mécomptes d'auteur", signale l'existence de l'Association et vaut à son président une invitation chez Philippe BOUVARD (émission de Radio Luxembourg et émission télévisée samedi soir), puis chez Anne GAILLARD.

En 1977, l'association crée son premier catalogue, inclus depuis février 1980 dans son bulletin "L'Auto-édition".

Deux célèbres auto-édités lui manifestent alors leur soutien : en 1979, Jean GUENOT appuie la candidature de l'A.A.A. au Conseil Permanent des Ecrivains. Le C.P.E. prendra en compte deux de ses revendications sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

En 1981, le Docteur André SOUBIRAN accepte la présidence d'honneur de l'association (2).

L'A.A.A. a participé aux trois premiers salons du livre, puis à une série de manifestations : Marché de la Poésie, ventes-signatures, expositions.

Depuis 1986, grâce à Claude AMBARES, couronné d'un prix par la Fédération Nationale des Ecrivains de France, l'association a adhéré à la dite Fédération qui regroupe quarante-et-une sociétés littéraires provinciales.

Invité récent de José ARTUR à France Inter le 27 mars 1987, Abel CLARTE déclare qu'il ne veut plus avoir l'air "d'un enfant qui croit encore au Père Noël". Y aurait-il incompatibilité entre ses désirs et les réalités de l'édition ? Que souhaite d'abord l'Association des Auteurs Auto-édités ?

L'objectif est clair : réhabiliter aux yeux des critiques, des médias et du public, le livre édité, imprimé et lancé par son auteur.

Pour l'A.A.A., l'auto-édition a souffert de son assimilation avec l'édition à compte d'auteur. Celle-ci conduit parfois à des pratiques abusives : l'éditeur publie n'importe quoi pourvu que l'auteur puisse payer les frais de sa publication. Il prendra rarement en charge la diffusion des livres souvent discrédités auprès des libraires. Comme le C.A.L.C.R.E (Comité des Auteurs en Lutte Contre le Racket de l'Édition), l'A.A.A. condamne les abus du compte d'auteur. Mais leur démarche est différente. Le C.A.L.C.R.E veut aider les auteurs à s'organiser pour faire exécuter leur contrat et intervenir par la voie juridique, si nécessaire. Il ne refuse pas la solution éditoriale maistente de guider l'écrivain dans ses démarches : il vient de publier, à cet usage, un annuaire des auteurs cherchant un éditeur. Au contraire, l'A.A.A. refuse tout processus éditorial. Certains responsables de l'association, comme le Vice-Président Jean DURAND, essaient de jouer un rôle préventif : "en principe, l'A.A.A. s'occupe des auteurs lorsqu'ils ont déjà édité leurs livres, je veux les prendre avant qu'ils publient afin de leur éviter les pièges tendus par ceux qui vivent de leur ignorance et de leur crédulité".

La solution préconisée est alors l'auto-édition. Si elle ne conduit pas au succès, comme l'explique Jean GUENOT, elle aura l'avantage d'être probablement moins coûteuse. Par contre, elle exige une autodiscipline astreignante. L'auteur doit assumer seul le contrôle de la qualité de son écriture, la fabrication du livre et sa diffusion. Quelle aide peut lui apporter l'A.A.A. dans ces différentes opérations ?

B. LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

"Réhabiliter l'auto-édition, c'est oeuvrer pour la défense de l'esprit" déclare Abel CLARTE. En vertu de ce principe, l'association s'interdit de porter un quelconque jugement sur les textes de ses adhérents. Tout auteur désireux de s'auto-éditer peut donc en faire partie "Nous ne voulons pas savoir si les gens ont du talent" précise Abel CLARTE "Nous sommes

pour les gens qui s'éditionent eux-mêmes, ce que la Société des Gens de Lettres est pour l'ensemble des écrivains" (3).

Le choix d'une structure entièrement libre n'est pas sans danger. L'auto-édité se heurte d'abord au problème de l'écriture. Si l'auto-édition permet la publication des textes moins conformistes que ceux de l'édition traditionnelle, ou celle de manuscrits difficiles concernant un public spécifique, elle peut également favoriser l'impression de livres médiocres à l'écriture inachevée.

Le non-interventionisme de l'association est-il compatible avec son but : une réhabilitation est-elle possible lorsqu'aucun critère qualitatif n'entre en jeu ?

D'autres groupements d'auto-édités ont choisi ainsi d'adopter une stratégie différente. S.O.S. Manuscrits, fondée en 1980 par Michel DANSEL, aide d'abord les auteurs à retravailler leurs textes dans la perspective d'une publication. Les Auteurs Associés créés en 1981 par Jacques DARCANGES et Alain BADEN effectuent une sélection des manuscrits avant de se charger de leur fabrication. Tous les trois sont des anciens adhérents de l'A.A.A. Ils ont donc jugé, qu'à longue échéance, une politique trop libertaire n'était pas viable. La deuxième partie de cette étude nous aidera à mieux comprendre ce phénomène.

Si l'association n'apporte aucune aide à l'écrivain pour le contrôle de la qualité de son écriture, elle peut l'aider à franchir l'étape de la fabrication. Les adhérents reçoivent une liste d'imprimeurs. La liste est ainsi dressée : lorsqu'un ou plusieurs membres manifestent leur satisfaction (selon trois critères : qualité, prix, respect des délais) l'imprimeur est inscrit sur le registre. Si, ultérieurement, un adhérent se montre mécontent de ses services, l'imprimeur en est rayé. La liste est mise à jour annuellement. Elle comprend une trentaine d'imprimeries : douze pour la région parisienne, les autres étant dispersées dans toute la France (4)

L'imprimeur se chargera de la photo-composition, maquette de texte ou de couverture, impression, collage ou brochage. Une enquête effectuée par Télérâma en 1983 évaluait ainsi le coût moyen de l'impression d'un ouvrage de 140 pages, pour un format de 14 X 22.5 :

- Photo-composition.....	3 200.00 Frs
- Maquette.....	2 400.00 Frs
- Photo gravure et impression (une couleur).....	15 000.00 Frs
- Brochage cousu, collé pour 1 000 exemplaires.....	1 970.00 Frs
<hr/>	
TOTAL.....	22 570.00 Frs
T.V.A 7%	
TOTAL T.T.C....	24 190.90 Frs (5)

Un imprimeur pris sur la liste de l'A.A.A. estime actuellement le coût d'impression du même ouvrage illustré en noir et blanc à 35 000.00 Frs (hors taxe).

Avant de songer à faire imprimer son livre, l'auteur auto-édité devra être sûr de pouvoir financer l'opération. Les bourses attribuées par le Centre National des Lettres ne s'adressent pas aux écrivains qui s'éditent eux-mêmes : "Seules les présentations prises en charge par une entreprise d'édition peuvent être retenues pour la présentation devant une commission spécialisée" (6).

Pour cette raison, l'association souhaiterait que le Ministère de la Culture mette en place un crédit culturel à l'auto-édition, calqué sur le Crédit Foncier. Il n'aurait aucun souci de la valeur intellectuelle de qui le solliciterait mais s'attacherait aux perspectives de remboursement et "les enquêtes de moralité renseigneraient sur les emprunteurs"(7). Cette revendication, clamée et réclamée depuis dix ans, paraît contradictoire : en souhaitant favoriser le financement de ses membres, l'A.A.A. effectuerait en quelque sorte une sélection par l'argent.

Une fois le livre imprimé, l'auteur doit s'astreindre à certaines obligations : dépôt légal, prise de copyright, ISBN, etc... Si l'auto-édité ne se situe pas en dehors de tout contexte légal (cf. annexe IV), il ne

peut bénéficier de certains avantages sociaux. Jean DESVERGERS, trésorier de l'association, a remis en novembre 1982 à Monsieur J.P. François RACINE, Conseiller d'Etat chargé par Monsieur GATTEGNO de réfléchir à un statut de l'écrivain, la note suivante : "Actuellement, les auteurs auto-édités n'ont point de couverture sociale, par application du décret 77-196 du 25.10.1977 du code de la Sécurité Sociale qui précise que les cotisations versées à l'A.G.E.S.S.A sont calculées en pourcentage du montant brut des droits d'auteurs versés à celui-ci directement ou indirectement".

Les auto-édités ne perçoivent pas de droit d'auteur au sens du décret du 25.10.1977 (8), ils ne peuvent donc être affiliés à la Sécurité Sociale. C'est pourquoi, l'association demande que la notion de "revenus d'auteur" soit substituée à celle des "droits d'auteur" dans les textes législatifs et réglementaires. Ce voeu, émis au nom d'un groupe très restreint d'éventuels bénéficiaires, a peu de chance d'être exaucé. Les revenus d'auto-édités pouvaient-ils être assimilés à des salaires ou traitements comme le sont ceux des droits d'auteur ?

Pour le guider dans ses démarches et lui rappeler ses droits, l'association remet, à son adhérent, une brochure explicative. En échange, celui-ci devra s'engager "moralement" à inscrire, en couverture à la place usuelle de l'éditeur; Auto-édition, et signaler non loin du copyright : l'auteur est membre de l'Association des Auteurs Autoédités. Abel CLARTE tient à ce label qui permet de mieux discerner le compte d'auteur de l'auto-édition. Cet engagement moral va probablement devenir obligatoire en entrant dans les statuts de l'association, étant donné "l'occultation, volontaire ou non, par certains auteurs ayant réussi de leur appartenance à l'A.A.A. ou même du terme autoédition" (9).

Certains adhérents éprouvent donc le besoin de renier leur origine. Le "Label Autoédition et A.A.A." n'incite pas forcément à la vente. Avant d'être réhabilitée par le public, l'autoédition ne devrait-elle pas être mieux considérée par les adhérents de l'association? Qui sont ces auto-édités et que viennent-ils y chercher ?

C. LES MEMBRES

Il paraît difficile d'établir une typologie précise des membres de l'A.A.A. L'association ne possède pas de fichier détaillé : seuls, le nom et l'adresse de l'auto-édité sont mentionnés. La secrétaire générale, Isabelle DUCHARTRE, projette d'établir un fichier par région en inscrivant l'âge, la profession de l'adhérent et, s'il y a lieu, ses précédentes publications. En attendant la création de ce fichier, toutes les informations fournies ne sont pas vérifiables statistiquement.

D'après le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 6 janvier 1987, l'association compte 416 membres à jour de cotisations. En ajoutant les "mauvais payeurs" et les nouvelles adhésions, le chiffre serait de 450 environ. Si l'A.A.A. se présente comme un brassage sociologique "des ingénieurs aux professeurs, des artisans aux artistes, des étudiants aux retraités, des médecins aux agriculteurs" (10), les pourcentages ne sont pas énoncés. En fait, les problèmes économiques posés par l'auto-édition permettent de relativiser le nombre d'étudiants et de chômeurs ("deux ou trois ont utilisé leur allocation pour s'autoéditer" précise Isabelle DUCHARTRE). En règle générale, tous les adhérents exercent ou ont exercé une activité professionnelle. Ce second "métier" offre selon Jean GUENOT "la plus indispensable des garanties pour l'écriture : l'indépendance"(11). Pour les membres de l'association, cette garantie devient une nécessité ; ils ne peuvent vivre des seuls revenus de leur plume. L'exercice de ce "second métier" leur permet, en outre, de disposer du capital nécessaire pour s'engager dans cette expérience. Il est plus difficile de connaître la nature de leurs activités.

Le dépouillement du catalogue de l'Auto-édition (titres et résumés) permet d'apporter quelques précisions pour dresser une typologie de l'association. En un an (Auto-édition n°25 à 29, février 1986-1987) les membres ont édité 139 ouvrages ainsi répartis :

- Essais et critiques (politique, ésotérisme, société, religion).....	43
- Poésie.....	25
- Livres pratiques (guides, dictionnaires, manuels d'enseignement).....	19
- Histoires.....	16
- Romans.....	11
- Auto-biographies, souvenirs.....	9
- Contes et nouvelles.....	9
- Livres d'art (photo, cinéma).....	3
- Théâtre.....	2
- Science fiction.....	1
- Bandes dessinées.....	1

Ce tableau permet de confirmer certaines constantes de l'auto-édition et de l'association :

* Les parutions des auto-édités ont souvent un rapport direct avec leur "second métier". Les livres pratiques sont le fruit d'une expérience professionnelle ou d'une passion particulière (cuisine, graphologie, dictionnaire de médecine ou de musique...). Les guides connaissent parfois un certain succès (Guide du Curriculum Vitae, Guide de l'arabe à Paris, etc...) : le public étant "ciblé", l'auteur peut mieux évaluer son marché.

* La poésie est encore le terrain privilégié de l'auto-édition. Les auteurs savent qu'il y a beaucoup d'appelés et peu de "lus" ; ils éditent eux-mêmes leurs oeuvres en limitant les tirages (entre 300 et 1 000 exemplaires). Certains de ces recueils sont illustrés : lithographie, sérigraphie, etc... Ce tirage devient alors confidentiel (quelques dizaines d'exemplaires)(11 bis).

* Selon Abel CLARTE, l'association comprend une majeure partie de retraités : "Quantité de gens arrivés à la retraite et qui ont une existence avenante éprouvent le besoin de l'écrire. Quand ils l'ont fait, les éditeurs refusent leur manuscrit". La réussite commerciale des autobiographies reposant essentiellement sur le vedettariat, les maisons d'édition ne sauraient accepter les ouvrages d'auteurs généralement inconnus. Ce phénomène explique le nombre non négligeable de souvenirs et mémoires publiés par les adhérents (12).

Les titres et résumés du catalogue permettent, en outre, de constater deux phénomènes curieux :

* Les bandes dessinées sont quasi inexistantes, alors qu'elles sont le domaine de prédilection des auto-édités. Apparemment, les dessinateurs n'éprouvent pas le besoin de s'engager dans une structure associative ; ils peuvent assurer eux-mêmes la fabrication de leurs oeuvres après s'être assurés un public par l'intermédiaire des revues spécialisées (13).

* Bien que le régionalisme s'adapte plus facilement à une structure d'auto-édition (la diffusion sur place étant mieux assurée), il est pratiquement absent des publications. Les livres historiques portent rarement sur des études locales. Ce facteur peut être propre à l'année écoulée.

Pourtant, les provinciaux membres de l'A.A.A. sont nombreux, Isabelle DUCHARTRE estime à 50 % le nombre d'adhérents répartis dans l'hexagone. Les adresses incluses dans le périodique de l'association permettent de répartir ainsi le nombre de publication : sur 139 titres, 59 ouvrages ont été édités par des adhérents parisiens ou de la région parisienne, 67 par des provinciaux (les publications restantes ne mentionnent pas l'adresse de l'auto-édité !).

Bien que les adhérents résident dans toute la France, ils se concentrent davantage dans les régions Sud-Ouest Rhône-Alpes et Bretagne. Cette disparité géographique complique les objectifs de la rue Blanche : s'il paraît difficile de réunir Parisiens et Provinciaux, l'association souhaite décentraliser son action pour faciliter la rencontre des auto-édités. Elle a nommé plusieurs délégués régionaux, DED , pour la région Côte-d'Azur, Roland DE LA PLATIERE pour les Alpes de Haute Provence. Jean DURAND, Vice-Président de l'association, inaugure depuis février 1987, dans la région Rhône-Alpes, une campagne d'information; "J'ai reçu une quarantaine de lettres et de coups de fil qui ont débouché sur une quinzaine d'adhésions nouvelles (...) Mon objectif serait d'avoir assez de nouveaux écrivains intéressés pour faire une réunion à Montélimar afin que chacun apprenne à connaître les autres".

Ce souci de solidarité n'est pas toujours partagé. Jean DURAND précise que l'écrivain auto-édité est assez personnel et que son univers se limite à son ou ses livres, sa diffusion, sa rentabilité : "ce que font les autres ne l'intéresse pas beaucoup". A la diversité des genres, peut également s'ajouter celle des motivations.

Selon les chiffres d'Abel CLARTE, un quart des membres quitteraient l'association chaque année. Quatre à cinq nouveaux s'inscriraient chaque semaine. La rue Blanche devrait alors enregistrer une centaine d'adhérents supplémentaires par an. Or, le nombre est resté stable depuis 1986. Il faut donc relativiser le chiffre des nouveaux venus ou augmenter celui des départs. Toujours, est-il que le taux de rotation important traduit un équilibre instable. L'A.A.A. crée un mouvement de flux et de reflux permanent. Quelle est l'explication de ce phénomène ?

Les différentes catégories d'auto-édités répondent à des motivations très différentes : l'auto-édition peut être vécue comme une passion ou comme un pis-aller. Même au sein de l'association, elle n'est pas toujours envisagée comme une solution à long terme. Les membres ont parfois des contrats avec des maisons d'édition ou attendent cette occasion pour partir. Ceux qui "ont réussi" adhèrent plus par solidarité que par nécessité. Georges PASTRE, membre de l'A.A.A., récemment paru à Apostrophes, pour "Le Français télé...visé"(14) justifie ainsi son comportement : "je resterai à l'A.A.A. alors que je n'en n'aurai plus besoin de ma vie. C'est une question de propreté morale. Pour ceux qui n'ont pas la chance d'être publié par un éditeur avec un contrat en leur faveur, c'est un organisme utile".

Cette utilité ponctuelle explique le phénomène de rotation. Certains adhérents n'ont publié qu'un titre et ne jugent plus nécessaire de rester à la rue Blanche (139 titres par an sur 450 adhérents : que font les autres ?). D'autres viennent glaner les renseignements nécessaires pour s'auto-éditer : démarches à effectuer, liste d'imprimeurs, adresse de librairies acceptant le dépôt, etc...

En fait, l'auto-édité qui aime se qualifier "d'auto gestionnaire individualiste" adhère à l'A.A.A. pour mieux réussir cette expérience. Pour cela, il doit vendre sa production. Si l'association peut l'aider à surmonter l'obstacle de la fabrication, il lui reste à franchir le plus dur : celui de la diffusion.

II. L'A.A.A. DANS LES STRUCTURES DE L'ÉDITION

La diffusion a toujours été considérée comme le problème majeur de l'auto-édition. Comment l'auteur peut-il vendre ses oeuvres sans disposer des structures d'une maison d'édition ? Il doit assurer, seul, les modalités de diffusion de son livre et la promotion par les médias. L'association essaie d'aider ses adhérents dans cette entreprise périlleuse.

A. L'A.A.A ET LE CIRCUIT DE LA DIFFUSION

Deux possibilités s'offrent aux auto-édités : le marché direct (vente par correspondance) ou indirect (dépôt chez les libraires).

Si la prospection par courrier s'avère peu rentable, l'auteur peut constituer un fichier de lecteurs ayant déjà acheté un ouvrage. Jean DURAND a réussi ainsi à tisser un réseau de fidèles dans soixante-dix départements avec lesquels il traite par correspondance. Cette relation directe auteur-lecteur est un des avantages incontestés de l'auto-édition : "deux commandes sur trois" explique Georges PASTRE "sont accompagnées d'une lettre ce qui veut dire pour l'auteur, qu'il sent le pouls de ses lecteurs". Ce fameux "feed-back" a aussi ses désagréments : l'auto-édité devra s'astreindre à une correspondance quotidienne pour écouler ses ouvrages.

Le démarchage en librairie réclame également du temps et de la persévérance. Actuellement, les éditeurs traditionnels fournissent pour l'essentiel les libraires selon la pratique de l'envoi d'office. L'auto-édité devra se montrer particulièrement convaincant pour laisser quelques exemplaires en dépôt.

L'association veut aider les auto-édités dans cette prospection délicate. Seule, la librairie Notre Siècle, à Paris, a accepté de consacrer un rayon aux membres de l'A.A.A., soit deux cents ouvrages pour quatre vingt auteurs. La libraire, Madame SONNET, explique, en partie, le refus massif des autres librairies par une gestion difficile à tenir : en l'absence de diffuseur, elle doit établir une comptabilité pour chaque auteur, en leur versant 67 % du prix de la vente. Cette situation n'est guère envisageable sur une grande échelle : "il faudrait qu'une dizaine de libraires acceptent le dépôt, chose impossible tant que l'association n'aura pas

trouvé sa propre solution de diffusion".

Si les adhérents ont parfois recours à des diffuseurs professionnels (certains sont spécialisés dans les livres "différents" comme Distique ou Alternative Diffusion), l'association n'a pas résolu ce problème. Comme elle l'a fait pour les imprimeurs, elle souhaiterait établir une liste de diffuseurs, ses sept expériences s'étant toutes soldées par des échecs. Abel CLARTE réalise pourtant qu'une politique s'avère indispensable. "Tant que parallèlement à l'association, n'est pas créée une Diffusion offrant aux libraires une adresse et une seule pour passer des commandes, nous resterons des marginaux" (15). Actuellement personne ne semble tenté par cette initiative. Même en prenant 55 % du prix de la vente, le diffuseur devra être particulièrement efficace afin d'écouler une majorité d'ouvrages inconnus ou trop spécialisés pour intéresser un grand nombre de lecteurs.

Le procédé de la vente directe est encore le plus efficace. L'auteur peut participer à des séances signatures dans une librairie ou à des expositions-ventes. Bernard MAGNOULOUX, membre de l'association, a vendu son livre Pionnier du Nouvel Age, témoignage d'un ancien adepte de "Moon" en donnant des conférences sur les sectes religieuses.

L'association tente de favoriser ce mode de diffusion ; mais son budget limité impose des choix rigoureux (cf. annexe III). Avoir un stand au salon du livre exige environ 12 000.00 Frs. Si l'A.A.A. a pu participer aux trois premiers (moyennant une contribution de 50.00 Frs par adhérent et par titre), elle a dû y renoncer depuis 1983 "il y avait une disproportion entre la dépense physique et le résultat" explique Abel CLARTE. En l'absence d'un lieu de stockage, elle devait retourner les invendus à chaque auteur.

Pour cette année, l'association n'envisage qu'une vente-signature. Il lui en coûtera trois mille francs. Les auto-édités peuvent y nouer des contacts intéressants et la rue Blanche tenter de recruter de nouveaux adhérents. Cette opération est encore la plus efficace pour un rapport "effort-rentabilité".

Afin d'étendre son réseau de diffusion, l'A.A.A. a frappé à la porte des bibliothèques. Elle souhaiterait convaincre leurs responsables de consacrer "une petite portion de leurs crédits à des acquisitions d'ouvrages d'auto-édités". Ce vœu n'a pas encore été exaucé. Le catalogue, inclus dans l'Auto-édition, n'est envoyé qu'à une vingtaine de bibliothèques en France. De plus, il est difficile d'évaluer le nombre effectif de commandes : celles-ci ne sont pas adressées à la rue Blanche mais directement à l'auteur.

L'A.A.A. avait également envisagé la création d'une bibliothèque spécifique d'ouvrages auto-édités. L'échec des B.O.N.D. (Bibliothèques d'Ouvrages Non Diffusés) ouvertes dans six villes françaises en 1977 a montré le caractère utopique de cette réalisation. Même si le dépôt en un seul exemplaire ne permettait qu'une consultation sur place, il semble que les parutions "hors circuit commercial" ne peuvent intéresser qu'un nombre infime de lecteurs.

Marché direct ou indirect, le circuit de la diffusion se ferme en un "cercle vicieux". L'auto-édition conduit souvent à une auto-distribution réalisable comme l'explique Jean DURAND à cette condition : "Avoir le temps. Travail idéal pour un retraité encore dynamique ou organisation familiale avec femme et éventuellement enfants". Ce mode de diffusion artisanal n'est acceptable que pour des tirages limités. L'auto-édité devra donc soigneusement évaluer son marché pour ne pas se retrouver avec ses livres invendus...

Abel CLARTE envisage le problème différemment. Pour lui, la diffusion n'est qu'une question de "médiatisation" tant que le livre auto-édité ne sera pas réhabilité par les médias, il ne pourra se vendre. C'est pourquoi l'association attache tant de prix à son image.

B. L'A.A.A. ET SON IMAGE

Pour réhabiliter, auprès du lecteur, le livre imprimé et lancé par son auteur, l'A.A.A. est persuadée qu'elle doit attirer l'attention des médias. La presse nationale et professionnelle n'accorde guère d'importance aux publications des auto-édités, et s'est contentée généralement de signaler l'existence de l'association par des entrefilets (Magazine LIAE, livre HEBDO, L'ETUDIANT, LE QUID, etc...).

La situation est un peu différente en province où des journaux spécialisés peuvent s'intéresser à certaines publications. Si l'auto-édité a une certaine notoriété, les services de presse se montreront plus accueillant, Roland DE LA PLATIERE, Responsable de l'antenne régionale de Haute Provence, a sensibilisé le Méridional, le Provençal, l'Action Paysanne, Jean DURAND, Le Dauphiné Libéré, DED. Nice Matin, etc...

Afin d'inciter les critiques submergés à lire les ouvrages auto-édités, l'association a créé un "Prix aux critiques différents". Cinq prix de mille francs ont été distribués en 1983 selon trois critères :

- * la fréquence (plus on "critique", plus on gagne)
- * la longueur du papier
- * la professionnalité du candidat.

Abel CLARTE a conscience que ce prix (rétabli cette année après deux ans d'absence) est essentiellement honorifique et a le mérite de la franchise "c'est un remerciement aux journalistes qui ont fait l'effort d'écrire sur nos oeuvres".

L'association éprouve ainsi le besoin d'être reconnue. Il suffit de lire L'Auto-édition pour constater ce phénomène. L'organe trimestriel de l'association consacre dans chaque numéro, une rubrique sur les médias ; elle indique tous ceux qui ont parlé de l'A.A.A. ou de ses adhérents : personnalités, articles ou encarts dans la presse, participation à des émissions radiophoniques, etc...

Souffrant de l'idée, trop facilement répandue, que l'auto-édition est un dépotoir de médiocrités, l'A.A.A. cultive son image avec un soin méticu-

leux. La chronique "Nos amis à l'honneur" mentionne tous les adhérents (trois ou cinq par numéro) qui ont obtenu des prix littéraires : prix de l'Académie scientifique, de la Fédération des Gens de Lettres, prix régionaux etc...

Tiré à mille exemplaires, le catalogue inclus dans "l'Auto-édition" est également utilisé à des fins "médiatiques". Il est distribué (outre aux adhérents) aux grands journaux et revues littéraires, à certaines radios et aux organismes de Conseil Permanent des Ecrivains (cf. annexe V). L'envoi du catalogue a une incidence médiocre sur la vente comme le prouve l'expérience de Georges PASTRE (cf. page 18), la majorité des auteurs sont inconnus, les résumés pas toujours explicites et les titres souvent peu accrocheurs (cf. annexe VIII)

Ainsi, la "médiatisation" telle que la conçoit l'association, passe par l'image, dans tout le sens du terme : la sienne et celle des médias. Elle revendique avec ténacité la création d'une émission de Télévision réservée aux auto-édités. Pour Abel CLARTE, la radio et la presse n'ont désormais qu'une action complémentaire : seuls, ceux qui ont accès à l'image détiennent la clef du problème de la diffusion. Cette revendication apparaît comme une solution miracle : la presse, les critiques, les libraires, le public s'ouvriraient ainsi au monde des auto-édités.

Abel CLARTE reproche notamment à certains présentateurs d'émission littéraire de devenir des maîtres à penser. Répondant à un journaliste de R.T.L., le 12 mai 1983, Bernard PIVOT aurait déclaré "...il est extrêmement rare que je présente à Apostrophes un ouvrage auto-édité, cette qualité paraissant me prouver qu'il a été jugé inintéressant par les éditeurs".

Or, pour la première fois dans l'histoire de l'association, un membre de l'A.A.A., Monsieur Georges PASTRE, est convié le 23 janvier 1987 à l'émission de Bernard PIVOT pour son livre "Le Français Télé...visé". Son témoignage permet de mieux relativiser les enjeux médiatiques de l'auto-édition.

Avant de publier cet ouvrage, Georges PASTRE avait déjà onze livres sur le rugby (tous chez un éditeur). Il contacte en vain quatre

éditeurs parisiens. Ignorant tout des formalités d'auto-édition, il adhère à l'A.A.A.. Grâce aux souscriptions, il peut couvrir les frais d'impression de 1 500 exemplaires. Le livre paraît en juin 1986 : Georges PASTRE envoie un exemplaire à la plupart des hebdomadaires. "Surprise... Le Canard Enchaîné commence, le "Figaro Magazine" suit (...), V.S.D. vient me voir avec un photographe (...), Le Monde est favorable (...). C'est ensuite le déferlement des radios. C'est inattendu, inespéré ; toute la production part". Devant ce succès, l'auteur propose le livre aux éditions Pierre BELFOND qui acceptent. La presse reparle du livre à l'occasion de cette réédition. C'est seulement à ce moment-là que PIVOT lui demande de venir à Apostrophes. "Il est probable, ajoute Georges PASTRE, que non édité par un très grand éditeur, je n'aurai pas eu cette satisfaction que je n'ai aucunement sollicitée, j'avais seulement adressé à B. PIVOT un exemplaire de "l'Auto-édition" à son magazine "LIRE"".

Les renseignements fournis par G. PASTRE permettent de tirer deux conclusions :

* La presse et la radio n'ont pas eu ici une action complémentaire face à la télévision mais ont, au contraire, sollicité son action. L'A.A.A. a donc intérêt à mobiliser ses efforts en direction des journaux et des radios au lieu de s'accrocher désespérément à la revendication d'une émission télévisée.

* Les producteurs d'émissions littéraires ne semblent pas encore prêts à prendre des risques pour les auto-édités qui n'ont pas le "label" d'une grande marque. A l'heure où les chaînes luttent pour obtenir les records d'audience, la création d'une émission littéraire consacrée aux auto-édités paraît utopique. La réponse du Président de FR3 à Abel CLARTE ne laisse aucun doute sur ce point : "...FR3 ne peut envisager de donner la parole à tout le monde. Ce sont des émissions qui, en tout état de cause, auraient un très faible taux d'écoute, voire insignifiant" (16).

Faute de pouvoir actuellement utiliser l'image, l'A.A.A. croit en celle du devenir : "c'est la technique qui rendra effective la liberté

d'écrire et qui réhabilitera l'auto-édition" déclare Abel CLARTE.

Si l'édition électronique offre des avantages certains aux auto-édités (l'auteur peut réaliser lui-même toutes les opérations qui mènent de la création du texte à l'impression définitive), ses applications immédiates sont encore limitées.

Pour constituer un poste de travail d'édition électronique, il faut assembler plusieurs éléments (ordinateur, imprimante laser, logiciel et grand écran). Un ensemble "prêt à l'emploi" (ordinateur, disques, imprimante laser, logiciel) revient à un prix variant entre 80 000.00 Frs et 125 000.00 Frs ; l'acquisition d'un écran nécessite entre 10 et 25 000.00 Frs. (17) L'auto-édité qui, faute de moyens, ne dispose que d'un ordinateur se heurtera à des problèmes de compatibilité. L'entreprise d'impression laser lui proposera une nouvelle prise de texte aussi onéreuse qu'une conversion en langage ordinateur.

Pour cette raison, DED, membre de l'A.A.A., projette de créer, avec l'aide d'auteurs indépendants, un centre d'étude économique de l'auto-édition. Il aurait pour vocation la mise au point d'un programme pour l'édition économique d'ouvrages littéraires et se chargerait notamment du traitement des disquettes ou de la lecture électronique des manuscrits.

Même si ce centre est en mesure de fonctionner, les problèmes de l'auto-édition ne seront pas résolus pour autant.

L'édition électronique (également appelée "édition personnelle") peut provoquer une prolifération d'ouvrages... Quantité ne signifie pas qualité... Si l'imprimante laser, bon marché, permet d'obtenir une qualité voisine de l'impression offset, elle ne saurait garantir celle de l'écriture. L'édition électronique risque ainsi de supprimer un des rôles positifs de l'éditeur traditionnel : faire travailler l'auteur et lui apprendre à rédiger.

La technique peut multiplier les auto-éditions, elle ne saurait les réhabiliter. L'accroissement du nombre des parutions rendra leur diffusion encore plus arbitraire. L'A.A.A. a donc intérêt à trouver la solution de ce problème dans les structures déjà existantes.

C. L'A.A.A ET LES "AUTRES"

Depuis 1979, l'A.A.A. fait partie du Conseil Permanent des Ecrivains. Ce Conseil, créé au lendemain de l'arrêté Monory sur le prix du livre, fédère associations, académies et syndicats (cf. annexe IV). Grâce à ses commissions spécialisées (Commission littéraire, sociale et fiscale, Auteur et Diffusion, Traduction), le C.P.E traite des problèmes concernant l'oeuvre littéraire quelque soit son mode de diffusion et d'exploitation. Isabelle DUCHARTRE représente l'A.A.A. au sein de la Commission "Auteur et Diffusion" dont elle est la secrétaire. Cette commission demeure l'interlocuteur privilégié du Syndicat National de l'Edition.

Le C.P.E. a entériné deux revendications essentielles de l'association : l'instauration de la transparence éditoriale et la restauration d'un tarif postal "imprimé".

* la transparence éditoriale : le C.P.E. réclame l'obligation pour tout ouvrage de signaler en évidence son mode de financement : éditeur, compte d'auteur ou auto-édition. Cette mesure vise à bien distinguer le compte d'auteur de l'édition traditionnelle. Un livre auto-édité se reconnaît généralement par l'adresse de l'auteur inscrite dans la zone d'édition.

* le tarif imprimé : le tarif préférentiel pour les livres et imprimés a été supprimé par l'Administration Centrale des Postes en 1969. La tarification postale spécifique du livre n'existe que sous forme de sacs de cinq kilos. En deça, les services postaux imposent un supplément de frais de port de 6.50 Frs jusqu'à 250 grammes et de 13.50 Frs pour un kilo.

Les auto-édités, contraints d'expédier leurs livres par la poste (dans des boites cartonnées ou enveloppes à bulle) réclament un allègement de ces tarifs. Le C.P.E. et l'A.A.A. ont plusieurs fois attiré l'attention de l'Administration des Postes sur ce sujet : mais cette revendication, comme la précédente, n'a pas encore abouti.

La Commission Auteurs et Diffusion a alors lancé un appel aux radios libres en novembre 1986. Les radios locales peuvent effectivement jouer un rôle dans les promotions d'ouvrages littéraires et signaler les parutions des auto-édités. Sur 600 demandes adressées dans toute la France, 21 radios se sont montrées intéressées par une collaboration plus étroite avec la Commission. Trois d'entre elles ont répondu directement à l'association en vue de réaliser des cassettes d'oeuvres contemporaines auto-éditées.

L'association doit ainsi dépenser beaucoup d'énergie pour peu de résultats. Isabelle DUCHARTRE a d'ailleurs donné cette année sa démission de secrétaire chargée de représenter la Commission Auteurs et Diffusion, tout en restant membre actif afin de continuer ses travaux d'enquête sur les radios libres : "Ceci me prenait trop de temps et de force" déclare-t-elle (18).

L'A.A.A. s'est également tournée vers les autres associations d'auto-édités qui essaient de promouvoir l'auto-édition. Elle entretient des relations privilégiées avec le Canada depuis que Jacqueline DUGAS, auto-éditée canadienne, s'est rendue à la rue Blanche pour effectuer un reportage sur l'autoédition française.

Les auteurs québécois ont su trouver leur propre solution de diffusion par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif. Le Regroupement des Auteurs Autonomes a été fondé en 1980 à MONTREAL par des écrivains désireux de se donner une structure de distribution. Le collectif fonctionne pour favoriser la diffusion d'un ouvrage. Ses "membres-ressources" sont en général des personnes désireuses de publier dans un proche avenir. Depuis 1982, le Regroupement a obtenu des émissions hebdomadaires sur la chaîne Cable Vision Nationale. En 1985, il a fondé la Bascule, revue trimestrielle d'expression destinée aux auto-édités ; elle est envoyée régulièrement à la rue Blanche.

Le Regroupement des Auteurs Autonomes évoque le système des "tontines d'autoédition", préconisé par Bernard ALEX. Celui-ci s'inspire de la tontine africaine, association financière créée entre des personnes qui versent une somme déterminée à intervalles réguliers. Appliquée à l'auto-édition, elle fait appel à des auteurs désireux de se regrouper pour limiter le coût de l'investissement initial et étendre le rayon d'action de

de chacun par la mise en commun d'un réseau de relations. Chaque associé est ainsi édité à tour de rôle et solidairement (19). Bernard ALEX, fondateur de l'association ARTEIR (Plate-forme de l'Autoproduction littéraire et de ses expressions audiovisuelles) a contacté l'A.A.A. pour réaliser son objectif : créer un espace d'auto-production de 2000 m². Il proposerait un service complet pour toutes les auto-productions (films, cassettes, livres) depuis leur création jusqu'à leur diffusion. Le Président d'ARTEIR, qui travaille depuis cinq ans sur ce projet, a fait appel aux membres de l'A.A.A. désireux de s'investir dans cette réalisation. Les modalités restent encore à définir...

Si l'A.A.A. entretient des rapports amicaux avec les autres groupements d'auto-édités, leur action commune se résume à un échange de bons procédés. "Les livres différents", revue trimestrielle consacrée à l'alternative en édition artisanale et auto-édition, donne régulièrement la parole à leur représentant. Son numéro annuel consacré au répertoire de l'édition artisanale indique les adresses d'une trentaine d'auto-édités (adhérents ou non). Les bulletins de l'A.A.A., des Auteurs Associés et des Lettres Libres (de Serge ~~LIVROZET~~) reprennent de temps à autre, les éditoriaux et signalent les initiatives de leur "confrères". Mais ces manifestations réciproques de solidarité restent superficielles. On peut regretter l'absence d'une politique commune qui aiderait l'auto-édition à sortir de sa marginalité. L'A.A.A. avait envisagé d'élaborer avec les Auteurs Associés un catalogue collectif des auto-édités ; ce projet a vite été abandonné. Chaque structure d'auto-édition est trop différente pour mener à terme une action commune (cf. annexe VI). Les Auteurs Associés, les Lettres Libres, S.O.S Manuscrits agissent en auteur-éditeur : sélectionnant les manuscrits, intervenant parfois pour les diffuser, ils ont un comportement éditorial.

"Tout ce qui est lucratif ou sélectif exorbité de notre rôle de rassemblement" déclare Abel CLARTE. En choisissant cette priorité, l'association espère augmenter le nombre des auto-édités et de leurs publications. Cet aspect "représentatif" n'est guère compatible avec une politique efficace de réhabilitation.

CONCLUSION

Au terme de douze années d'efforts, quels résultats concrets l'Association des Auto-édités a-t-elle obtenus ?

* Ses quatre revendications (transparence éditoriale, crédit culturel à l'auto-édition, tarif imprimé, émission de télévision) n'ont pas encore abouti.

* Elle a dû renoncer à la réalisation de certains projets : création d'une bibliothèque spécifique d'ouvrages auto-édités, l'édition d'un répertoire annuaire de l'auto-édition, fondation d'une association européenne d'auto-édités.

L'association se heurte notamment à des problèmes de structure interne. Son fonctionnement n'est assuré que par le militantisme d'un nombre infime de bénévoles qui se réunissent un après-midi par semaine. Au cours de la dernière Assemblée Générale, le Président confiait ses soucis pour la relève, "le travail et la bonne marche de l'A.A.A. reposant en majeure partie sur les épaules de quatre personnes".

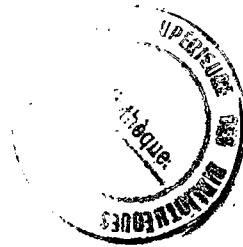
Lorsqu'on lui demande ce qui a changé depuis la fondation, Abel CLARTE répond : "Le climat; auparavant, l'auto-édition était assimilée à la pratique du compte d'auteur".

Certes, l'auto-édition ne se présente plus seulement comme une alternative à l'édition traditionnelle. Préconisée contre les abus du compte d'auteur, elle peut aussi permettre l'expression de particularismes régionaux ou de textes moins conformistes.

Les tirages limités, diffusés dans des micro-milieus, réduisent cependant la portée de toute action novatrice. "Je ne crois pas un instant" écrit l'auto-édité AFLU, "que l'autoédition soit une solution d'avenir dans le sens où elle serait la base de la propagation des textes littéraires pour une société future" (20).

Malgré l'action des associations ou coopératives d'auto-édités,

l'auto-édition n'a pas encore trouvé de label susceptible de lui donner une image unifiée et efficace. Elle est avant tout une démarche d'individualiste. S'il en a l'occasion, l'auteur sera tenté d'accroître son lectorat en regagnant le système de l'édition traditionnelle. Sinon, il devra se contenter d'une audience limitée. L'auto-édition agit simplement comme une soupape de sécurité. Assurant la liberté de toutes publications, elle ne peut, sauf rares exceptions, être considérée comme une fin en soi.



NOTES ET ANNEXES

NOTES

Les citations ne renvoyant pas aux notes sont le fruit de propos recueillis directement (rencontres avec les intéressés) ou indirectement (correspondance, téléphone)

- (1) A.A.A. Dixième Anniversaire 1975-1985, p. 3
- (2) Le docteur SOUBIRAN avait publié à compte d'auteur chez PRIVAT, le Tome I de sa célèbre série "Les hommes en blanc" pour laquelle il a obtenu le prix Théophraste RENAUDOT avant d'éditer lui-même la suite et de vendre 2.5 millions d'exemplaires
- (3) Emission de José ARTHUR sur France Inter, 27 mars 1987
- (4) Les membres de l'association font travailler en gros chaque année (pris sur les listes ou non) une centaine d'imprimeurs répartis dans l'Hexagone et dispersés dans la zone francophone (chiffre donné par l'A.A.A. Dixième Anniversaire 1975-1985)
- (5) Télérama n°1735, 16 au 22 avril 1985, p. 7
- (6) L'Autoédition n°2 juin 1980, p. 3
- (7) Manifeste de l'Autoédition, p. 38
- (8) Le décret stipule : "On entend par droit d'auteur les rémunérations au sens des articles 35 et 36 de la loi susvisée du 11 mars 1977, afférente à la cession par l'auteur de ses droits sur oeuvre et versée, soit directement à l'auteur ou à ses ayants droit, soit sous la forme d'une redevance à un tiers habilité à les recevoir".
- (9) Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 6 janvier 1987
- (10) A.A.A. Dixième Anniversaire 1975-1985, p. 18
- (11) Ecrire, p. 188
- (12) Cette règle a ses exceptions : Garcimore, illusioniste (notamment sur T.F.1) n'est ni retraité, ni inconnu ; il a adhéré à l'A.A.A. pour édité ses mémoires. Le label "vu à la télé" peut lui assurer une clientèle sans trop de difficultés.
- (13) C'est le cas de Claire BRETECHER, FRED, UDERZO, GOTTIB, etc...
- (14) Voir deuxième partie, l'A.A.A. et son image, p. 15
- (15) L'Autoédition, n°27, février 1987, p. 2
- (16) L'Autoédition, n°22 juin 1985

- (17) Science et Vie Micro, n°37, mars 1987, p. 55-56
- (18) Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 6 janvier 1987
- (19) La durée d'un cycle de rotation est en fonction du nombre des adhérents. Pour une tontine de 10 personnes, douze mois sont nécessaires : un mois par auteur, deux mois pour régler les problèmes d'impression. L'auteur verse en une seule fois la totalité de sa participation. Cette somme est égale à la moyenne du prix de revient d'un livre divisé par le nombre de participants. Ceux-ci devront ensuite vendre des abonnements pour 10 livres, moyennant une remise au lecteur. Pour 1000 exemplaires à diffuser, cela fait 100 abonnements en 10 mois, soit 10 par mois. Cette pratique, qui repose sur une confiance mutuelle des adhérents, n'est envisageable que pour des petits cercles d'écrivains fonctionnant par affinité.
- (20) Aflu. Lettre ouverte d'un auto-édité, p. 17
- (11 bis) : La Harpe d'Eole, petite coopérative d'auto-édition (membre de l'A.A.A.), édite les oeuvres qui marient écriture et typographie artisanale. Chaque ouvrage est composé à la main et relié "à la chinoise" avec un fil et une aiguille. Elle publie très peu de titre par an (5 à 10) et les tirages sont limités à 111 exemplaires numérotés. Les poèmes, essais et contes publiés à cette enseigne, restent la propriété des auteurs ou des ayants-droits.

BUDGET DE L'ASSOCIATION

LES RECETTES : Elles proviennent du montant des cotisations.

- 120.00 Frs en 1986
 - 150.00 Frs depuis 1987
- soit environ 50.000.00 Frs pour l'année écoulée

LES DEPENSES : Elles s'élevaient à 36 033.00 Frs en 1986 :

- Impression de <u>L'Autoédition</u>	15 729.00 Frs
- Frais de poste	9 395.00 Frs
- Photocopies	2 500.00 Frs
- Frais divers (téléphone, manifestations culturelles, fournitures de bureau)	9 409.00 Frs

TOTAL	36 033.00 Frs
--------------	----------------------

L'association a reçu deux subventions du Ministère de la Culture :

- la première versée en 1982 se montant à 50 000.00 Frs. Elle a été utilisée pour la création d'un poste de secrétaire à mi-temps (poste supprimé l'année suivante)
- la deuxième a été attribuée en 1985. Les vingt mille francs ont servi à l'impression de la brochure consacrée au "Dixième Anniversaire 1975-1985"

DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AUTO-EDITE

- DROIT D'AUTEUR : Selon la loi de 1957, art. 19 al. 1 : "l'auteur a seul le droit de divulguer son oeuvre". Il peut donc l'exercer lui-même ou le céder par contrat. L'auteur qui s'édite vend des objets portant son nom et son texte. En ce qui concerne cette vente, il est personnellement dispensé de T.V.A... Sur les factures délivrées par l'auteur-éditeur, il convient donc d'inscrire : hors T.V.A auteur éditeur. (L'auto-édité peut cependant monter une société en nom personnel qui lui permet de récupérer la T.V.A.) L'imprimeur est passible, sur le montant de sa vente à l'auteur, de taxes sur le chiffre d'affaire. La T.V.A payée à l'imprimeur est de 7 % (J.O du 2 juin 1946).

- IMPOT : L'auteur édité ayant d'autres ressources (c'est le cas normal) doit remplir en annexe de sa déclaration de revenus un formulaire n°2035 au titre des bénéficiaires des professions non commerciales et reporter le bénéfice ou le déficit sur le formulaire principal.

L'auteur publiant régulièrement peut, sur sa demande, être classé dans la catégorie "Créations et interprétations littéraires et artistiques" par l'Administration Fiscale.

- DEPOT LEGAL : L'auteur éditeur, en vertu de l'article 8 de la loi n°341 du 21 juin 1943, devra effectuer le dépôt légal 48 heures avant la mise en vente de l'ouvrage. Il enverra quatre exemplaires du livre et trois exemplaires d'un formulaire à la Bibliothèque Nationale, un exemplaire et trois formulaires au Ministre de l'Intérieur.

- I.S.B.N ET COPYRIGHT : Le numéro d'I.S.B.N doit figurer sur tous les exemplaires d'une oeuvre depuis le décret du 03.12.1981. L'auto-édité en fera la demande à l'A.F.N.I.L (Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre); l'attribution du numéro étant gratuite. La prise de copyright permet d'identifier le propriétaire des droits patrimoniaux. Elle s'effectue par mention du nom propriétaire et de l'année à la suite du "c".

LE CONSEIL PERMANENT DES ECRIVAINS

Le Conseil Permanent des Ecrivains fédère académies, associations et syndicats suivants :

Académie Française, Académie Goncourt, Académie Mallarmé, Association des Auteurs Auto-édités, Association des Ecrivains Catholiques, Association des Ecrivains Combattants, Association des Ecrivains de Langue Française, Association des Traducteurs Littéraires de France, Comité des Auteurs en Lutte Contre le Racket de l'Edition, Pen Club, Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Musique, Société Civile des Auteurs Multimédia, Société des Gens de Lettres, Société Française des Traducteurs, Société des Critiques Littéraires, Syndicat des Ecrivains, Syndicat des Ecrivains de Langue Française, Syndicat National des Auteurs et Compositeurs, Union des Ecrivains.

Le Conseil Permanent des Ecrivains réunit au moins une fois par an lors de son assemblée générale cinq délégués de chacune des vingt organisations adhérentes. Dans l'intervalle, il est administré par un Conseil qui rassemble tous les deux mois un représentant de chacune.

Les organes de travail du C.P.E sont ses quatre commissions spécialisées (Commission Littéraire, Sociale et Fiscale, Auteur et Diffusion, Traduction) qui n'ont qu'une voix consultative. Chaque organisation peut donc y mandater plusieurs spécialistes sans être contrainte de figurer dans chaque commission. Celles-ci nomment en leur sein des délégations destinées à négocier avec les interlocuteurs habituels du C.P.E. C'est ainsi qu'a été mis au point, après dix-huit mois de négociation avec le Syndicat National de l'Edition, un code des usages. Les textes retenus par les délégations doivent être approuvés par le Conseil d'Administration avant d'être soumis à la ratification d'une Assemblée Générale.

Les Auteurs Associés

Fondée en 1981 par Jacques Darcanges et Alain Baden, l'association fonctionne comme une coopérative d'auteurs-éditeurs.

Les Auteurs Associés sont à la recherche de livres de qualité: un comité de lecture sélectionne les envois. Si le manuscrit est retenu, l'auteur recevra un contrat-type précisant le tirage et le montant des frais d'impression.

Les Auteurs Associés s'occupent de la fabrication, diffusion et distribution de l'ouvrage; ils fournissent à l'auteur les adresses des principaux critiques littéraires.

Les Lettres Libres

Créée en 1982 par Serge Livrozet, cette entreprise effectue une sélection d'ouvrages en fonction de la qualité et du contenu: elle refuse de cautionner certaines idéologies (racisme; misogynie, etc...)

Les Lettres Libres proposent plusieurs formules d'édition: compte d'auteur, demi compte d'auteur, auto-édition... Son journal, diffusé à 1000 exemplaires, annonce les parutions et donne un compte-rendu des livres édités par le collectif.

Serge Livrozet, qui pratique l'auto-édition par conviction (il a publié plusieurs ouvrages chez Hachette et au Mercure de France), conseille pourtant aux auteurs de faire le tour des maisons d'édition.

S.O.S Manuscrits

Conçue d'abord comme une entreprise de "rewriting", S.O.S Manuscrits est devenue une petite maison d'édition. Son fondateur, Michel Dancel, propose à l'auto-édité un certain nombre de services (facturés): étude de marché en fonction de l'environnement de l'auteur, remaniement du texte, conseil sur la présentation et l'impression du manuscrit, adresses des critiques littéraires etc...

(1983)

A
AA

Mesdames les Conservatrices,
Messieurs les Conservateurs des Bibliothèques de France,

Ce qui fait la valeur d'une bibliothèque ressortit davantage au formulaire de la qualité que de la quantité des ouvrages par elle conservés - ainsi qu'à l'aisance de l'accès des lecteurs au maximum d'ouvrages disponibles.

Il est telles publications originales que les chercheurs aimeront un jour consulter, encore que, à leur parution, peu de critiques n'en auront orchestré la sortie des presses. Il est un grand nombre qui peuvent tout simplement apaiser la curiosité éclectique des diverses catégories de vos habitués.

Certes les Comités de lecture des vrais éditeurs font communément un travail de tri qui facilite votre propre choix. Mais vous savez autant que nous-mêmes que le souci (normal) de la rentabilité, et les trompettes de la renommée, ne coïncident pas nécessairement avec la valeur humaine d'un livre surtout à l'échelle de la durée. Beaucoup sont éphémères, les Bibliothèques perdurent.

C'est ce regard sur les perspectives de la pérennité qui fait de vous les irremplaçables médiateurs entre l'immédiat et l'histoire. Confiant dans votre jugement, nous vous soumettons nos catalogues et nos palmarès. Vous pouvez commander ou faire commander les livres qui vous intéresseraient : directement à l'auteur,

Si vous êtes disposé(e) ainsi que nous l'espérons, à prospecter parmi nos amis et leurs oeuvres ce qui fera peut-être un jour l'honneur de votre bibliothèque et ce qui actuellement peut nourrir l'appétit de vos lecteurs et abonnés, déposez votre carte ou votre adresse manuscrite dans la boîte mise ad hoc à votre disposition (ou adressez-nous là par poste). Nous vous ferons service de nos catalogues et de notre répertoire annuel 1983.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Clarté

(1) L'Association des Auteurs Autoédités fondée en 1975 par Abel Clarté à son siège 62, rue Blanche, 75009 PARIS.

Président d'Honneur : Docteur André SOUBIRAN
Président : Abel Clarté
Vice-Président : Pierre Jdan.
Secrétaire Générale : Isabelle Duchartre
Trésorier : Jean Desvergers

VIENT DE PARAÎTRE



es livres portant la mention de l'appartenance de l'auteur à l'A.A.A. sont ouignés. Un astérisque (*) signale le terme "autoédition" lorsque l'auteur en fait mention et nous le fait savoir. Le "Vient de paraître" constitue la 5ème tranche de nos catalogues. Nous signaler s'il y a lieu, le N° 30 préparera. Rappelons que l'inscription "Vient de paraître" est réservée à nos adhérents.

ALINGENT Album BD
**PROBLEMES ET
VENTURES D'ALPHONSE**

La BD qui amuse les enfants et fait réfléchir les grands, c'est la BD l'Alingent.

48 p. 21 x 30.
Album vendu avec les 2 albums précédents.

Le lot des 3 albums : 60 F Port Gratuit
Jean Barret - 21 Boulevard Romain
Jolland - Gretz Armainvilliers 77220 Tour-
nan en Brie

BARBIER M. Satire Politique
**'DEMISTIFICATION DE LA
DEMOCRATIE ET DE
SES COMEDIENS'.** (*)

Sixième autoédition de l'auteur depuis
1945, dénonçant les tares nouvelles et
permanentes de nos démocraties et ses
remèdes dans tous les domaines.

25 Franc
C.C.P. x Paris 1845 09 J
M. Barbier - 7 Villa Renée - 94170 Le
Perreux.

BERJOAN Pierre Education / Formation
**'CARNET BILAN
ORIENTATION FORMATION
ET RECHERCHE D'EMPLOI'.**

Ce carnet de bord de 32 Pages est un
guide, un support opératoire, un fil con-
ducteur et une synthèse. Equipement in-
dividuel pour la recherche d'emploi, mis
au point par un Conseiller Professionnel,
il s'avèrera être aussi un outil de formation
(autoformation et formation plurielle).
Déjà utilisé dans 3 ANPE, peut rendre de
grands services aux jeunes et aux
adultes.

NB. Un n° spécial des Ateliers Lyonnais
de Pédagogie (Université Lyon II) va en
commenter le "Mode d'Emploi" en Mars
87. A.L.P. 16 Quai Claude Bernard -
69007 Lyon avec le titre "Comment cher-
cher un emploi ?".

11 F + 4 F de port.
Daluc' Orange - B.P. 1062 - 69613 Villeur-
banne Cedex.

BASCOU André

*Souvenirs de
Combattants et
Résistants.*

**"CEUX DE L'HONNEUR ET
CEUX DE L'OMBRE".**

Tout au long de ce livre le lecteur trouvera
à la fois des faits, des récits, des
souvenirs, qui ont trait à la guerre 39-40,
puis à l'occupation, à la clandestinité, la
résistance et la libération. Quelques
pages sont consacrées aux Héros et Mart-
tyrs de la Résistance. Le lecteur trouvera
aussi ce qu'a été l'armement de l'armée
Française en 1939-40, avec ce que fut la
supériorité allemande, avec leur aviation,
leur division Blindée, artillerie de cam-
pagne motorisée et artillerie lourde.

68 F + 10 F
André Lhérisson - 3. rue François Appert -
30100 Alès.

BERNARD Chris *Prophétie*
"NOSTRADAMUS ET L'AMERIQUE".

L'auteur en est à son cinquième ouvrage
sur Nostradamus. Du sérieux. A hurlé
contre les loups qui affirmaient,
"Nostradamus à l'appui" (sic), que Jean-
Paul II essuierait un attentat lors de son
voyage à Lyon en 1986. Relayé par 10
journaux et trois radios qui ont, pour une
fois écouté l'une des voix de la raison...
Le livre suit pas à pas les quatrains
originaux des Centuries, et permet de
découvrir des cycles (pourquoi n'ont-ils
jamais été découverts depuis 400 ans ?)
qui concerne l'Amérique (et la France)
depuis le XVIIème jusqu'au XXIIème
siècle; l'ouvrage débouche donc sur des
prophéties pour l'avenir. L'auteur s'en ex-
cuse car, n'étant pas lui-même prophète,
il n'a fait que LIRE le texte
nostradamien...

Ouvrage écrit, reproduit et monté en-
tièrement à la main.
70 F + 10 F de port.

Port Gratuit pour les membres de l'A.A.A.
Chris Bernard - Le Théron - Puyméras -
84110 - VAISON-LA-ROMAINE.

COLIN Christian *Humour*
(Textes et Dessins).

"AMUSE-GUEULE"
Deux doigts d'humour, un soupçon de
poésie, c'est le recueil inutile mais in-
dispensable à ne prendre qu'à doses
homéopathiques avant chaque repas, non
remboursé par la Sécu, une honte !!!
(L'auteur a eu le prix d'encouragement du
jury au concours littéraire du Festival
Allais à Honfleur en Juin 85.)

60 p. - Format 15 x 21 - Exemplaires
numérotés
62 F
Christian Colin - 220 promenade des
Français - 14990 - Bernières sur Mer

COSTON Henry *Histoire*
Contemporaine et Politique

**"LE VEAU D'OREST
TOUJOURS DEBOUT".**

Document de premier ordre sur la Haute
Finance et les Affaires dans le monde et
sur leurs rapports avec le monde
politique.
1250 biographies de milliardaires.
400 pages.
150 F

Publications Henry Coston - BP92-18-75
862 Paris Cedex 18.
C.C.P. Paris 2048 96 U

CHENAULT Pascal *Roman*
"LES AMOUREUX DU BAL".
(Prix des Ecrivains des Pays de Loire
1987)

L'écrivain danseur développe abon-
damment la "chorégraphie du bal muset-
te" monde aux facettes tantôt noires, tan-
tôt chatoyantes, art dont l'envoûtement
surprend d'abord, puis subjugué le lecteur
à mesure qu'il en découvre la frénésie et
la populaire noblesse. A elle seule, cette
découverte vaudrait l'intérêt pour ce livre
étrange et passionné. L'histoire est sup-
portée par l'aventure des héros et le pit-
toresque des ambiances, où s'en-
trecroisent et se mêlent au hasard d'une
danse, le rêve et le réalisme... réalisme
teinté de morale : satire sociale,
fustigeant l'injustice, l'égoïsme, les
racismes, les perversions économiques et
surtout les boisseaux successifs sous
lesquels de parents en maris et en
progénitures, tant de femmes sont encore
abîmées, à demi consentantes, à demi
révoltées.

Couverture couleur. 230 p.
65 F + 10 F de port.
Roger Chénault - 34, rue Baudin - 92400
Courbevoie.

DECOMBIS Marcel *Théâtre*
"IL ETAIT UNE FOIS... LA GRECE"

En deux tragédies
1 - "LA MORT DE DEMOSTHENE"

Comment faute de mettre fin à leurs
rivalités, les Cités Grecques perdirent leur
indépendance... Un avertissement pour
les européens que nous sommes.

Pièce en trois actes et un prologue.
"UN CERTAIN EROSTRATE"
Un des premiers contestataires, en lutte
contre tout, y compris la destinée.

Pièce en trois actes
278 p.
90 F

- La Librairie Théâtrale - 3, rue de
Marivaux - 75001 Paris - FNAC Paris -
Librairie Notre Siècle - 3, rue Solférino -
75007 Paris.

DENNI Francis *Poésie*
**"NOCES SOLAIRE A
L'ESTUAIRE DE TON CORPS"**

(Grand Prix de la ville de Carcassonne
1986).

"Tu viens flamme / Dans les harmonies
du silence / Le soir / Sur le lit ouvert de la
mousse / Et ta main module / Le
chatoiement du feu mourant / Dans les
digitales pourpres, chargées de rosée /
Parmi les menthes du crépuscule /
Ecrasées à tes pieds".
40 F

Francis Denni - 131, rue Marcel Legendre
- 24120 Terrasson.

DELGUSTE DEVISMES *Généalogie*

**"Rolande
DE VISMES,
NEUF CENTS ANS D'HISTOIRE
D'UN NOM".**

Il est difficile de voir se lever de leur som-
meil, REVIVRE, et si souvent souffrir, tant
d'êtres dont nous descendons sans que le
cœur se mette à battre un peu. Cela
d'autant plus que l'auteur ne pouvait ni n'a
voulu renier l'élément personnel initial de
sa motivation, lors même que sa démar-
che la faisait dévier d'une recherche d'an-
cêtres à "l'histoire d'un nom". Elle ne

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- Aflu. Lettre ouverte d'un auto-édité. 75015 Paris, 66 bd Garibaldi, 1981
- Breton, J. Livre à paraître sur l'édition française contemporaine:
En marge de la loi: l'auto-édition, 139-155.
- Ded. Manifeste pour l'auto-édition. 06100 Antibes, 19 vieux chemin de
Saint Jean, 1987.
- Guenot, J. Ecrire, guide pratique de l'écrivain avec des exercices.
92210, Saint-Cloud, 85 rue des Tennerolles, 1979.
- Perruca, F. Manuel de l'écrivain néophyte. Paris, SOS Manuscrits, 1985.

Mémoire

- Tuffet, F. L'auto-édition en France. Villeurbanne, E.N.S.B., 1983.

Articles de périodiques

- Auto-édition: faites-vous livrer. Télérama, n°1735, 1983, p.7-9.
- Mandry, P. Se faire éditer. L'étudiant, n° spécial du dixième anniversaire,
1982, p.65.
- Darcanges, J. Abel Clarté ou les refus de la chance. L'ère nouvelle,
n°64, 1986, p.26-29.
- Kahn, A. La révolution de l'édition électronique. Science et Vie Micro,
n°37, 1987, p.45-56.

Presse consacrée à l'auto-édition.

Livres différents : revue d'information consacrée à l'alternative en édition artisanale et auto-édition.

N°1 (Mai 1980) à 25 (Février 1987)

La Bascule : revue littéraire de l'auto-édition canadienne.
N°1, 1985.

L'Autoédition : organe trimestriel de l'Association des Auteurs Autoédités.

N°1 (Février 1980) à 27 (Février 1987)

Brochure du dixième anniversaire, A.A.A:1975-1985

